



# REGLEMENT ECOLE VTT



## ARTICLE 1 :DISPOSITIONS GENERALES

### 1- STATUT :

L'organisation et le fonctionnement de l'Ecole VTT sont internes à l'association « Les Jalles Vertes » ; affiliée à l'UFOLEP.

### 2- OBJECTIFS

L'objectif principal est de faire découvrir aux jeunes les joies de la pratique du VTT !  
Le but étant d'amener le jeune, par la pratique, à la découverte et l'acquisition d'un ensemble de compétences.

- Maniement du vélo – équilibre, franchissement, trajectoire, choix des vitesses,...
- Mécanique – entretien et réparations,...
- Environnement/sécurité – milieu routier, milieu forestier, règles de conduite,...
- Orientation – lecture de carte, utilisation boussole,...
- Découverte pratiques – initiation vélo piste, bmx

### 3- ENCADREMENT

L'encadrement des jeunes est assuré par des animateurs titulaires du BF1A et des membres du club.

D'autres membres du club, disposant d'une expérience ou formation au VTT, peuvent également compléter l'équipe d'encadrement.

## ARTICLE 2 :FONCTIONNEMENT

### 4- HORAIRES

L'Ecole VTT est ouverte, **durant les périodes scolaires, le samedi matin de 9h30 à 12H00, au local du club (derrière église St Jean)**

**Il est impératif que les jeunes soient présents et équipés pour 9h30 afin de commencer la séance à l'heure.**

Afin d'organiser au mieux les activités, l'encadrement doit être impérativement **informé de l'absence d'un jeune à une séance** (par mail ou téléphone).

Il en va du bon déroulement des séances.

## 5- ARRIVEES/DEPARTS

Les jeunes sont sous la responsabilité de l'encadrement de l'Ecole VTT lors de chaque séance, de 9h30 à 12H00. Ils sont tenus d'arriver à l'heure et ne peuvent quitter la séance avant son terme.

A titre exceptionnel, le jeune pourra partir avant le terme de la séance s'il remet au responsable de la séance une autorisation parentale mentionnant l'heure de départ exacte (le responsable devra avoir été informé avant la séance, car beaucoup d'activités extérieures ne permettent pas un départ anticipé du jeune), ou si un parent vient le chercher.

Les parents devront renseigner l'autorisation parentale (jointe en annexe) en retenant l'un des deux choix suivants pour les déplacements de l'enfant vers le lieu d'activité :

->les parents s'engagent à accompagner, présenter et retirer leur enfant à la fin de l'activité.

ou

->les parents estiment que l'enfant peut se rendre seul, se présenter et repartir seul à la fin de l'activité ou si celle-ci est interrompue ou annulée. Le club est alors dégagé de toute responsabilité pendant les déplacements de l'enfant.

## 6- LE MATERIEL

Pour participer aux séances, le jeune doit **être obligatoirement équipé** :

- Un vélo en état de marche
- Un casque à coque rigide
- D'une chambre à air en état aux dimensions du pneu équipant le vélo

Il est important de rappeler qu'il est de la responsabilité des parents de vérifier que le jeune dispose d'un casque et d'un vélo en bon état.

Dans le cas contraire, l'encadrement se réserve le droit de le refuser en début de séance.

Il est fortement conseillé de disposer également de :

- Gants de protection
- Lunettes de protection
- Un bidon d'eau et barres énergétiques

De plus, l'Ecole VTT dispose d'équipements et de textiles aux couleurs du club. L'équipement de base proposé aux jeunes pour toute inscription est :

- Un cuissard court
- Un coupe-vent
- Un maillot manches-courtes

Cet équipement vous sera proposé au prix de 60 euros, et 30 euros vous seront remboursés si adhésion l'année suivante.

## 7- VIE de GROUPE

L'Ecole VTT, outre les aspects techniques à la pratique du VTT, engage le jeune à évoluer au sein d'un groupe d'individus. A cet égard, il se doit de respecter chaque individu, de respecter les règles et l'environnement dans lequel il va évoluer.

En cas de manquement à ces règles de vie de groupe, l'encadrement se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement le jeune.

## **ARTICLE 3 :ADMISSION**

### 8- CONDITIONS D' AGES :

L'Ecole VTT est ouverte aux jeunes âgés de **8 ans à 16 ans**.

### 9- DOSSIER D'INSCRIPTION :

Le dossier d'inscription comporte :

- Le règlement intérieur
- La fiche d'inscription\*
- Le certificat médical UFOLEP\*, de moins de trois mois, de non contre-indication à la pratique du VTT
- La fiche d'adhésion UFOLEP\*
- L'autorisation parentale\*

**Les documents marqués \* doivent être dûment signés et complétés.**

**TOUS CES DOCUMENTS SONT TELECHARGEABLES SUR LE SITE DU CLUB**

<http://vtt.jallesvertes.free.fr> dans la rubrique « *les Jalles vertes > rejoignez-nous* »

### 10- ADHESION/LICENCE :

**L'adhésion à l'Ecole VTT est de 40 euros.**

Cette adhésion intègre la licence UFOLEP ; obligatoire pour la pratique du VTT au sein de l'Ecole VTT.

Cette licence assure également votre enfant pendant les activités.

## **ARTICLE 4 : CONDITIONS PARTICULIERES**

### 11- SUIVI MEDICAL/SECOURS :

Les parents devront faire part à l'encadrement de tout changement dans l'état de santé de leur enfant ; justifiant une attention particulière lors des séances.

Les parents devront également autoriser l'encadrement à faire appel aux secours si leur enfant nécessite une prise en charge ou une évacuation. (*voir autorisation jointe*)

### 12- DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre exclusif des activités de l'Ecole VTT, les parents autorisent ou non l'encadrement à prendre des photos de leur enfant. (*voir autorisation jointe*)

# AUTORISATION PARENTALE

## Droit à l'image

Je soussigné(e) (nom, prénom) : **Mr / Mme** \_\_\_\_\_

Responsable de l'enfant (nom, prénom) : \_\_\_\_\_

Domicilié à : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Autorise l'Ecole VTT des Jalles Vertes à diffuser l'image de mon enfant dans le cadre des différents supports :

Affichage : .....  OUI

.....  NON

Photos : .....  OUI

.....  NON

Site Internet (<http://vtt.jallesvertes.free.fr> uniquement) : .....  OUI

.....  NON

Date \_\_\_\_\_

**Signature du ou des tuteur(s) légaux**

## Règlement Intérieur

Je soussigné(e) (nom, prénom) \_\_\_\_\_

Représentant légal de (nom, prénom) \_\_\_\_\_

Déclare avoir pris connaissance du Règlement de l'Ecole VTT du club « Les Jalles Vertes »

Date \_\_\_\_\_

**Signature du ou des tuteur(s) légaux**

## Décharges

Nom de l'enfant (nom, prénom) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone fixe : \_\_\_\_\_

N° de téléphone portable (en cas d'urgence uniquement) : \_\_\_\_\_

Je soussigné (nom, prénom) **Mr/Mme** \_\_\_\_\_ représentant légal de l'enfant, autorise :

- en mon absence, le responsable ou le médecin de permanence à prendre toutes les décisions nécessaires en cas d'accident et d'intervention chirurgicale urgente.
- en mon absence, mon enfant à partir seul après les séances.
- Mr/Mme \_\_\_\_\_ à prendre en charge et accompagner mon enfant en début et fin de séance

Date \_\_\_\_\_ **Signature du ou des tuteur(s) légaux**